



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 mai 2011  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité de la coopération et de l'intégration économiques

Équipe de spécialistes des partenariats public-privé

Troisième réunion

Genève, 18 et 19 avril 2011

### Rapport de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé

#### *Résumé*

L'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé (PPP) a tenu sa troisième réunion les 18 et 19 avril 2011 en présence de plus de 200 participants de plus de 35 pays, parmi lesquels deux ministres et d'autres décideurs de haut niveau et des représentants de 10 organisations intergouvernementales et 24 institutions du secteur privé de notoriété internationale. La réunion a été ouverte par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, et par le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Prenant note du soutien unanime exprimé tout au long du débat de fond en faveur de la création du Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP, et encouragée par le fait que plusieurs pays se soient déclarés disposés à accueillir des centres spécialisés dans le cadre de l'Initiative de la CEE en faveur des PPP, l'Équipe de spécialistes a recommandé de créer le Centre à Genève, et a invité les organes de gestion compétents de la CEE à étudier les dispositions complémentaires à prendre afin qu'il puisse devenir opérationnel.

L'Équipe de spécialistes a, par ailleurs, élu un nouveau Président et plusieurs Vice-Présidents; examiné les travaux accomplis depuis la deuxième réunion en décembre 2009; arrêté le plan d'activité pour le reste de l'année 2011 et formulé des propositions pour le programme de travail du prochain exercice biennal (2012-2013); créé un groupe de travail pour les activités concernant la mallette de formation; et créé le groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP. Enfin, l'Équipe de spécialistes a décidé que sa quatrième réunion aura lieu en février 2012 à l'occasion des Journées des PPP 2012.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation .....	1–6	3
II. Déclaration liminaire du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et allocution du Secrétaire général de la CNUCED .....	6–8	4
III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour).....	9	5
IV. Élection du Bureau et questions relatives au Bureau (point 2 de l'ordre du jour)...	10–12	5
V. Débat de fond: Initiative de la CEE en faveur des partenariats public-privé (PPP) – Mallette de formation de la CEE pour la promotion des PPP et Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP (point 3 de l'ordre du jour).....	13–21	6
VI. Examen des travaux accomplis depuis la deuxième réunion (point 4 de l'ordre du jour).....	22–33	8
A. État d'avancement de la mallette de formation de la CEE sur les PPP.....	23–25	8
B. Activités de renforcement des capacités .....	26–31	9
C. Collecte de fonds .....	32–33	10
VII. Plan d'activité pour le reste de l'année 2011 et propositions concernant le programme de travail pour le prochain exercice biennal 2012-2013 (point 5 de l'ordre du jour).....	34–44	10
A. Activités directives et normatives.....	35–37	10
B. Activités de renforcement des capacités .....	38–42	11
C. Groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP .....	43–44	12
VIII. Questions diverses (point 6 de l'ordre du jour).....	45–46	13
A. Date de la prochaine réunion .....	45	13
B. Adoption du rapport .....	46	13
<b>Annexes</b>		
I. Liste des activités de renforcement des capacités antérieures.....		14
II. Mandat du Groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP établi au titre du point 5 de l'ordre du jour .....		16

## I. Participation

1. L'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé a tenu sa troisième réunion les 18 et 19 avril 2011, avec la participation de représentants des pays suivants: Albanie, Allemagne, Arabie saoudite, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, États-Unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Inde, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Lituanie, Monténégro, Ouzbékistan, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Tadjikistan, Turquie, Ukraine et Zimbabwe.
2. La Communauté européenne et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) étaient également représentées.
3. Des représentants des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient présents: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI).
4. Les organismes intergouvernementaux ci-après ont aussi envoyé des participants: Banque asiatique de développement (BAsD), Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Centre européen d'expertise en matière de PPP (CEEP), Société financière internationale (SFI) (institution membre du Groupe de la Banque mondiale), et Organisation de coopération économique de la mer Noire (BSEC).
5. Les organisations non gouvernementales, établissements universitaires, experts et entreprises privées ci-après ont pris part à la réunion: Amey (Royaume-Uni), AON (Pays-Bas), Association des entrepreneurs et des employeurs de Minsk (Bélarus), Berwin Leighton Paisner LLP (Royaume-Uni), Bouygues Bâtiment International (France), Centre international d'investissement (Fédération de Russie), C.R.E.A.M. Europe PPP Alliance (Belgique), Club des partenariats public-privé (France), CTA International Consulting (République de Moldova), Complex Program Group (Émirats arabes unis), Deloitte and Touche (Irlande), Derech Eretz Highways Management Corporation Ltd (Israël), DIF (Pays-Bas), EC Harris LLP (Royaume-Uni), Farne Project Consultancy/Pinsent Masons (Royaume-Uni), Fédération routière internationale (FRI), Fondation de recherche en commercialisation (Fédération de Russie), Frilet et Associés (France), Gazprombank (Fédération de Russie), Grant Thornton UK LLP (Royaume-Uni), Gide Loyrette Nouel (Fédération de Russie), Heritage Strategies International (États-Unis), Hornbanger Law Firm (Autriche), Infrastructure Capital (Singapour), Infrastructure Journal (Royaume-Uni), International Consultancy Organization LTD (Turquie), Institut d'économie mondiale et de relations internationales (Fédération de Russie), Institut de hautes études internationales et du développement (Suisse), International Federation of Private Water Operators (Belgique), International PPP Platform (Turquie), Intervistas Consulting Group (Pays-Bas), KfW Development (Allemagne), Kommunalkredit Public Consulting (Autriche), Louis Berger (Royaume-Uni), LYCIAR (Royaume-Uni), McBains Cooper (Royaume-Uni), Noerr OOO (Fédération de Russie), Open University Business School (Royaume-Uni), Peterka & Partners (Ukraine), Pinsent Masons and Magisters (Royaume-Uni), Pöyry Infra GmbH (Allemagne), Project and Structure Finance, Public Services International (France), RebelGroup Advisory (Pays-Bas), Sagias & Partners Law Firm (Grèce), Severn Trent Services International Ltd (Royaume-Uni), Simmons & Simmons (Royaume-Uni), TFI News (Royaume-Uni), TheCityUK (Royaume-Uni), Timmermans & Simons International Business Lawyers (Pays-Bas), Université d'État – Haute école d'études économiques (Fédération de Russie), Université Toyo (Japon), Université de Genève (Suisse),

VanderBroek Consulting (Pays-Bas), Vnesheconombank (Fédération de Russie), White & Case LLP (Royaume-Uni) et Yalti Yondem Law Firm (Turquie).

## **II. Déclaration liminaire du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et allocution du Secrétaire général de la CNUCED**

6. Au début de la réunion, le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Sergei Ordzhonikidze, a prononcé un discours d'ouverture, qui a été suivi d'une allocution de M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED.

7. Le Directeur général a dit que les partenariats public-privé (PPP) étaient particulièrement importants pour l'ONU, et étaient déterminants pour la modernisation des infrastructures, l'amélioration des services publics et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il a ajouté que la CEE était le seul organisme des Nations Unies à travailler dans le domaine des PPP tout en disposant d'un organe intergouvernemental, l'Équipe de spécialistes, pour organiser des activités de renforcement des capacités relatives aux PPP. Il a rappelé qu'entre 2007 et 2009, trois des commissions régionales des Nations Unies (la CEE, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) avaient recommandé la création d'un centre international d'excellence en matière de PPP, et avaient chargé la CEE de déterminer les modalités d'un tel centre et d'étudier si des ressources extrabudgétaires pouvaient être obtenues afin de rendre possible cet ambitieux projet. Le Directeur général a ajouté que la réunion devait faire en sorte que ce projet devienne réalité en adoptant une recommandation favorable à la création du Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP. Il a rappelé aux participants qu'au moment de s'engager dans un tel projet, il convenait de garder à l'esprit que:

a) Les projets qui sont promus sous l'appellation de «PPP» englobent les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier pour ce qui est du développement durable et de garantir à chacun un mode d'existence décent;

b) Le centre proposé doit être une structure de partenariat avec d'autres organismes internationaux comme la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque européenne d'investissement ainsi que le Centre européen d'expertise en matière de PPP (CEEP);

c) La gouvernance du Centre proposé est soumise au contrôle des gouvernements des États membres et qu'en même temps, le secteur privé reste un acteur central des PPP et sa participation à toutes les activités du Centre doit être encouragée afin de garantir le succès; et

d) Le Centre dépend des ressources extrabudgétaires pour atteindre ses objectifs et que, pour être pleinement opérationnel et efficace, ces ressources lui sont indispensables.

8. Dans son allocution sur le thème «Déficit d'infrastructures et importance du renforcement des capacités en matière de PPP», M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED, a estimé qu'il serait très difficile ces dix prochaines années de répondre aux besoins fondamentaux d'investissement dans les infrastructures à partir des sources de financement publiques traditionnelles. Il a estimé que des modalités plus efficaces d'appui aux infrastructures devaient être mises en place afin de rattraper le déficit en dépenses d'infrastructure et a souligné que ce déficit pouvait être comblé par la participation du secteur privé à des projets d'infrastructures utilisant le modèle des PPP. Il a

félicité la CEE pour cette initiative et indiqué que la CNUCED s'engageait à travailler étroitement avec le Centre une fois celui-ci créé.

### **III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)**

Documentation: Ordre du jour provisoire annoté de la troisième réunion (ECE/CECI/PPP/2011/1).

9. L'Équipe de spécialistes a adopté l'ordre du jour provisoire proposé par le secrétariat.

### **IV. Élection du Bureau et questions relatives au Bureau (point 2 de l'ordre du jour)**

10. L'Équipe de spécialistes a élu son nouveau Président en la personne de M. Jan van Schoonhoven (Pays-Bas) et a remercié le Président sortant M. Charles Solomon (Israël) pour son action lors de son mandat et sa contribution à la mise en œuvre du programme de travail de l'Équipe depuis sa première réunion en 2008. L'Équipe est convenue que M. Solomon assume encore les fonctions de Président adjoint pour une période intérimaire afin de garantir la continuité des activités de l'Équipe et une transition sans heurt.

11. L'Équipe a aussi remercié de leurs services un certain nombre de membres sortants du Bureau, à savoir: M. Dmitry Amunts (Fédération de Russie), M. Rafkat Hasanov (Kirghizistan), M<sup>me</sup> Boriana Pencheva (Bulgarie), et M. James Stewart (Royaume-Uni); et a élu Vice-Présidents de l'Équipe M. Leo McKenna (Royaume-Uni), M. Bernhard Mueller (Allemagne), M. Kairat Tilebaldinov (Kazakhstan) et M. Kamilo Vrana (Croatie). L'Équipe a aussi pris note de l'intérêt des pays extérieurs à la région de la CEE ayant désigné des candidats ci-après pour entrer au Bureau en tant que Vice-Présidents: M. Sam Tabuchi (Japon), M. Jay-Hyung Kim (République de Corée) et M. Bastary Pandji Indra (Indonésie).

12. Le Président a souhaité la bienvenue aux plus de 200 participants de 35 pays, de 10 organisations intergouvernementales, du secteur privé et d'établissements universitaires, et a remercié l'Équipe de l'avoir élu Président à un moment prometteur où la CEE et la communauté des PPP étaient sur le point de conclure une nouvelle initiative mondiale associant tant le secteur public que le secteur privé. Il s'est déclaré convaincu que l'Initiative de la CEE en faveur des PPP contribuerait à renforcer l'aptitude des gouvernements à mener à bien ces partenariats, et aiderait le secteur privé à coopérer efficacement avec le secteur public. Le Président a insisté ensuite sur les points ci-après:

a) La mallette de formation de la CEE pour la promotion des PPP avec ses cinq composantes clefs était bien adaptée pour aider les gouvernements à développer leurs capacités dans le domaine des PPP;

b) Le Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP, compte tenu des spécialistes dont il disposerait et de ses centres de formation, devait permettre de réaliser efficacement les activités de renforcement des capacités, et aiderait les gouvernements à tirer parti des meilleures pratiques dans leurs politiques relatives aux PPP; et

c) Les activités de la CEE dans le domaine des PPP suscitent l'intérêt de grands acteurs internationaux dans ce domaine, comme en témoigne la demande qui lui a été

adressée par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement afin qu'elle accueille les prochaines Journées des PPP<sup>1</sup> à Genève au début de 2012.

## **V. Débat de fond: Initiative de la CEE en faveur des partenariats public-privé (PPP) – Mallette de formation de la CEE pour la promotion des PPP et Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP (point 3 de l'ordre du jour)**

13. Le débat de fond de la troisième réunion de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé a débattu de l'Initiative de la CEE en faveur des PPP, qui comprend, d'une part, la mallette de formation de la CEE pour la promotion des PPP et, d'autre part, le Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP, qui, une fois en place, contribuerait à améliorer l'exécution des activités de renforcement des capacités. Le Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP consistera en un centre principal situé dans les locaux de la CEE à Genève et des centres spécialisés affiliés qui auront la responsabilité d'un secteur, par exemple les routes, l'approvisionnement en eau, la gestion de l'eau, la santé, la sécurité alimentaire, les services pénitentiaires, le développement durable, l'éducation et d'autres secteurs confiés à différents pays.

14. Le débat de fond a consisté en trois séances principales. Y ont participé 32 intervenants représentant le secteur public et le secteur privé ainsi que des organisations intergouvernementales, qui ont tous approuvé l'idée de créer le Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP à Genève.

15. La première séance a consisté en un débat d'experts de haut niveau, et a examiné les difficultés qu'il y avait à réaliser des PPP efficaces et la façon dont le Centre international d'excellence pouvait aider les pays à les surmonter. Tout au long du débat, un certain nombre de pays ont exprimé leur intention d'accueillir un centre sectoriel spécialisé au titre de l'Initiative de la CEE en faveur des PPP:

i) Le Ministre philippin de la santé a déclaré que son gouvernement était pleinement acquis à l'idée de créer un centre PPP spécialisé dans le secteur de la santé à Manille, chargé de développer l'utilisation du modèle des PPP et dont les objectifs seraient d'améliorer les services de santé dans tout le pays, d'élaborer une stratégie de promotion des PPP pour les Philippines et de devenir un dépositaire mondial de bonnes pratiques dans le domaine de la santé;

ii) Le Directeur adjoint de la Compagnie nationale des eaux de l'Arabie saoudite a confirmé que ce pays accueillerait un centre spécialisé dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de la gestion des eaux usées et que, à ce titre, l'Arabie saoudite mettrait aussi au point des bonnes pratiques dans ces domaines qui seraient utilisées pour développer l'utilisation des stratégies de PPP dans ce secteur en Arabie saoudite;

---

<sup>1</sup> En 2006, l'Institut de la Banque mondiale a lancé les Journées des partenariats public-privé en matière d'infrastructures en tant que manifestation régulière à l'échelon mondial. Des administrations chargées des PPP et d'autres organismes dotés d'un mandat analogue du monde entier sont invités lors de cette conférence à échanger leurs connaissances et données d'expérience les plus récentes, entre elles et avec des chercheurs de premier plan et des spécialistes du renforcement des capacités dans le domaine des PPP.

iii) Le Directeur général de l'Administration nationale des établissements pénitentiaires de la Roumanie a annoncé l'intention de ce pays d'accueillir un centre spécialisé dans les services pénitentiaires;

iv) Un représentant de l'Université Toyo (Japon) s'est déclaré favorable à l'idée de créer un centre spécialisé au Japon et a annoncé que l'Université Toyo était disposée à servir de catalyseur afin que le Japon accueille le centre spécialisé sur le rôle des PPP dans le relèvement après les catastrophes, y compris au niveau des municipalités;

v) Un représentant du Ministère allemand des finances a indiqué que l'Allemagne serait disposée à accueillir un centre spécialisé sur les établissements scolaires;

vi) Un représentant des Pays-Bas a informé l'Équipe que le Gouvernement néerlandais serait disposé à accueillir un centre PPP spécialisé dans le domaine de la gestion de l'eau; et

vii) Un représentant de l'Autorité qatarienne des travaux publics a informé l'Équipe que l'État du Qatar serait tout à fait disposé à accueillir un centre spécialisé dans un secteur encore à déterminer.

16. La deuxième séance a été divisée en deux parties, l'une consacrée à la mallette de formation de la CEE pour la promotion des PPP et la suivante au Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP:

i) La première partie a consisté en une série d'exposés sur la conception et l'objet de la mallette de formation; la façon dont cet outil allait être appliqué dans les différents pays; ce en quoi allait consister le rôle du secteur privé et la façon dont il allait être associé au processus; la façon dont la mallette améliorerait la capacité des autorités nationales à renforcer l'application des législations relatives aux PPP. Un représentant de Simmons and Simmons a aussi présenté les résultats de l'enquête et de l'évaluation demandées par la CEE concernant les dispositions types de la CNUDCI concernant les projets d'infrastructure à financement privé. La première partie s'est achevée par une allocution spéciale d'un représentant de l'État du Qatar qui a expliqué en quoi la finance islamique pouvait être considérée comme un autre outil de financement envisageable pour les PPP;

ii) La deuxième partie a examiné de manière assez détaillée la structure, l'objet et les avantages du Centre international d'excellence.

17. La troisième séance a été consacrée à la présentation d'observations sur l'Initiative en faveur des PPP par les différentes parties prenantes, notamment les banques de développement, les organisations intergouvernementales, le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Ont notamment pris la parole des représentants de la Banque asiatique de développement, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et du Centre européen d'expertise en matière de PPP.

18. L'Équipe a pris note de ce que de multiples centres spécialisés allaient engager des ressources financières très importantes auprès du secrétariat de la CEE pour administrer le Centre international d'excellence pendant un certain nombre d'années, en même temps que des ressources financières destinées à couvrir les coûts liés à la création, la tenue et la mise à jour régulière de guides internationaux sectoriels des meilleures pratiques dans leur secteur de compétence, outre les divers coûts liés au fonctionnement des centres spécialisés dans chaque pays.

19. En conclusion du débat de fond, le Président a rappelé que tous les orateurs principaux et tous les intervenants, pendant les plus de neuf heures qu'avait duré le débat sur l'Initiative de la CEE en faveur des PPP, avaient appuyé de façon unanime la création du Centre international d'excellence et le travail entrepris jusqu'à maintenant sur la mallette de formation, notamment quant à la nécessité de faire en sorte que tous les éléments utiles qui avaient été conçus, en particulier le travail consacré aux modules, soient intégrés dans la mallette de formation.

20. Prenant note des ressources extrabudgétaires annoncées par les États membres pour l'exploitation du Centre international d'excellence et de l'appui reçu par l'Initiative en faveur des PPP, l'Équipe a recommandé que le Centre international d'excellence soit établi à Genève, et a invité les organes de gestion compétents de la CEE à étudier les dispositions complémentaires à prendre afin qu'il puisse devenir opérationnel.

21. L'Équipe a aussi approuvé la proposition du Président de rendre un hommage particulier à M. David Dombkins, membre de l'Équipe, pour son travail et ses initiatives depuis la deuxième réunion afin de promouvoir l'Initiative en faveur des PPP partout dans le monde. Il a été demandé à M. Dombkins de bien vouloir continuer d'aider le Bureau et le secrétariat à titre gracieux pour les travaux relatifs à la mallette de formation et au Centre, sous la direction et la supervision du Bureau et du secrétariat et conformément au mandat et aux fonctions qui seraient définis par le Bureau une fois adoptée la décision du Comité exécutif de la CEE concernant la création du Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP.

## **VI. Examen des travaux accomplis depuis la deuxième réunion (point 4 de l'ordre du jour)**

22. Dans sa présentation des travaux accomplis depuis la deuxième réunion de l'Équipe de spécialistes en décembre 2009, le Président a fait observer que ce point de l'ordre du jour portait principalement sur l'élaboration en cours de la mallette de formation de la CEE sur les PPP, les activités de renforcement des capacités menées par le secrétariat au nom de l'Équipe et les initiatives de collecte de fonds.

### **A. État d'avancement de la mallette de formation de la CEE sur les PPP**

23. Le Président a rappelé qu'un aperçu général détaillé de l'état d'avancement de la mallette de formation avait été présenté au titre du point 3 de l'ordre du jour.

24. Le Président a aussi rappelé, comme cela avait déjà été dit pendant l'examen du point 3 de l'ordre du jour, qu'il était impératif que les travaux antérieurs concernant les modules PPP soient intégrés comme il convient dans la nouvelle structure de la mallette de formation. À cet égard, il a proposé qu'un groupe de travail soit créé au sein de l'Équipe à cet effet et pour veiller à ce que la mallette de formation réponde aux attentes des utilisateurs finals.

25. L'Équipe a pris note de la nécessité d'intégrer le travail déjà accompli concernant les modules dans la mallette de formation et a décidé de créer le groupe de travail proposé par le Président. Elle a aussi invité les participants à s'impliquer dans les activités du groupe de travail.

## B. Activités de renforcement des capacités

26. Le secrétariat a donné des renseignements détaillés sur les sept activités liées au renforcement des capacités et à la formation dont il assurait l'organisation et le service au nom de l'Équipe depuis la deuxième réunion en décembre 2009. Ces activités avaient pour principal but d'assurer une familiarisation générale, après quoi il était souvent nécessaire de prévoir un appui plus systématique et complet. Ces réunions ont été organisées avec le concours des partenaires internationaux ci-après:

- i) Organisation de coopération économique de la mer Noire (BSEC);
- ii) Agence allemande de coopération internationale (GIZ);
- iii) Agence turque de coopération internationale et de développement (TIKA);
- iv) Mécanisme de conseil à l'appui de la formation de partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures (PPIAF), entité membre du Groupe de la Banque mondiale.

27. Ces réunions, auxquelles ont assisté environ 650 personnes, principalement originaires de pays en transition, se sont déroulées dans les villes ci-après<sup>2</sup>:

- i) Istanbul, Turquie (avril et décembre 2010);
- ii) Astana, Kazakhstan (juillet 2010);
- iii) Tachkent, Ouzbékistan (juillet 2010);
- iv) Vienne, Autriche (octobre 2010);
- v) Bichkek, Kirghizistan (janvier 2011); et
- vi) Zagreb, Croatie (février 2011).

28. Un des résultats de ces activités a été la création du Groupe d'experts des PPP pour l'Asie centrale. Des représentants du Kirghizistan, du Tadjikistan et du Turkménistan ont fait part à l'Équipe de leurs observations sur la plus-value apportée par un tel réseau de praticiens professionnels des PPP et de ses avantages, et se sont dits favorables à ce qu'il soit étendu à d'autres pays de la Communauté d'États indépendants (CEI).

29. Un certain nombre de participants, notamment de la Croatie, de la Fédération de Russie, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, de la République de Moldova, du Tadjikistan, du Turkménistan, de la Turquie et de l'Ukraine ont exprimé leur gratitude pour ces activités et salué leur efficacité. Le représentant de la BSEC a aussi exprimé sa satisfaction concernant les deux manifestations organisées à Istanbul, en Turquie, en 2010.

30. Le Président a exprimé sa gratitude aux spécialistes des PPP qui participaient à ces activités, tout particulièrement ceux qui le faisaient à titre gracieux, et remercié le secrétariat d'organiser ces activités et d'en assurer le service au nom de l'Équipe.

31. L'Équipe a pris note des activités de renforcement des capacités menées depuis la deuxième réunion en décembre 2009, et a remercié l'ensemble des participants pour leur contribution au succès de ces activités. Elle a aussi pris note de la création du Groupe d'experts des PPP pour l'Asie centrale, et approuvé la recommandation d'un certain nombre de représentants de cette région tendant à en élargir la participation à des représentants d'autres pays de la CEI. Compte tenu de la demande croissante d'activités de

<sup>2</sup> On trouvera à l'annexe I un compte rendu plus détaillé de ces activités et notamment de leurs principaux résultats.

renforcement des capacités en matière de PPP et autres services de coopération, le Président a rappelé la nécessité de prévoir pour satisfaire cette demande un niveau suffisant de ressources ordinaires et extrabudgétaires.

### **C. Collecte de fonds**

32. Le Président a remercié au nom de l'Équipe les pays et entités ci-après d'avoir fourni des ressources financières pour certaines des activités de renforcement des capacités de l'Équipe:

- a) Fédération de Russie;
- b) Agence allemande de coopération internationale (GIZ);
- c) Agence turque de coopération internationale et de développement (TIKA);
- d) Mécanisme de conseil à l'appui de la formation de partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures (PPIAF), entité membre du Groupe de la Banque mondiale; et
- e) Université Toyo (Japon).

33. L'Équipe a rappelé que le Comité de la coopération et de l'intégration économiques (CECI), à sa cinquième session, en décembre 2010, avait invité les États membres et les parties prenantes intéressés à examiner les possibilités existantes d'appuyer les travaux consacrés à l'Initiative de la CEE en faveur des PPP au moyen de contributions financières extrabudgétaires et d'apports en nature, et a invité les États membres et les autres parties prenantes à suivre l'exemple des donateurs actuels et à soutenir les travaux concernant l'Initiative PPP au moyen de ressources extrabudgétaires et de contributions en nature.

## **VII. Plan d'activité pour le reste de l'année 2011 et propositions concernant le programme de travail pour le prochain exercice biennal 2012-2013 (point 5 de l'ordre du jour)**

34. L'Équipe a été informée que la décision du CECI d'appuyer le renouvellement des mandats de ses équipes de spécialistes pour une période de trois ans jusqu'à la fin de l'année 2013 attendait encore l'agrément du Comité exécutif de la CEE. À sa réunion de mars 2011, celui-ci avait demandé que la décision concernant le renouvellement des mandats des équipes de spécialistes du CECI soit reportée à une réunion ultérieure, même s'il était entendu par les délégations que les activités du CECI, y compris celles de l'Équipe de spécialistes des PPP, se poursuivraient comme prévu jusqu'à ce qu'une décision soit adoptée.

### **A. Activités directives et normatives**

35. Le secrétariat a présenté ce point et fourni des précisions sur les travaux directifs et normatifs attendus de l'Équipe pour l'année 2011 dans le cadre du programme de travail du CECI. Un certain nombre de documents d'orientation devaient être produits cette année, notamment:

- a) L'examen comparatif de la législation relative aux PPP en vigueur dans les pays d'Asie centrale et d'autres pays de la CEI (qui doit être effectué en coopération avec le Groupe d'experts des PPP pour les pays de la CEI (anciennement les pays d'Asie centrale)). À l'issue de cette étude comparative, des principes directeurs pour la passation de marchés

dans le cadre de partenariats public-privé, en vue de l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques sur les modalités d'organisation d'appels d'offres ouverts et transparents pour les PPP, seront également élaborés;

b) La révision du guide visant à promouvoir la bonne gouvernance en matière de PPP, produit en 2008, pour tenir compte des effets de la crise économique et financière.

36. Le représentant de la CNUDCI a exprimé son intérêt pour les travaux de l'Équipe sur la question de la passation de marchés dans le cadre de PPP, et a invité l'Équipe à consulter le secrétariat de la CNUDCI sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques sur les modalités d'organisation d'appels d'offres ouverts et transparents pour les PPP afin d'assurer la synergie et éviter des doubles emplois inutiles. Il a aussi invité le secrétariat à présenter les travaux de l'Équipe de spécialistes à la prochaine session de la CNUDCI en juillet 2011.

37. L'Équipe a pris note des activités directives et normatives qu'elle avait été chargée de réaliser en 2011, et a invité les participants à aider le secrétariat pour ces activités et à se charger de certaines tâches sous la direction du Bureau et du secrétariat. Elle a aussi pris note des résultats de l'étude et de l'évaluation demandées par la CEE et réalisées par Simmons and Simmons concernant les dispositions types de la CNUDCI, et recommandé que ce travail soit poursuivi en 2012, où l'Équipe devait élaborer un guide des dispositions relatives aux bonnes pratiques dans la législation sur les PPP, qu'elle présenterait à la CNUDCI pour examen dans le cadre d'éventuels travaux normatifs futurs dans ce domaine particulier.

## **B. Activités de renforcement des capacités**

38. Le secrétariat a informé l'Équipe que trois des quatre activités de renforcement des capacités prévues pour 2011 avaient pour thème principal l'évaluation de l'état de préparation aux PPP. Il a indiqué que, sous réserve de disposer des ressources nécessaires, l'objectif de l'Équipe était d'avoir achevé trois évaluations de l'état de préparation aux PPP d'ici à la fin de 2011 dans les pays qui avaient déjà adressé une demande au secrétariat pour bénéficier de cette activité, qui devait être réalisée par un consultant international spécialiste des PPP en coopération étroite avec des consultants et des partenaires locaux. L'équipe de consultants présentera ensuite ses conclusions au secrétariat, qui présentera lui-même les résultats de l'évaluation de l'état de préparation nationale aux PPP aux gouvernements concernés au nom de l'Équipe lors des réunions prévues. Par ordre chronologique et sous réserve de disposer des ressources nécessaires, le calendrier des réunions de renforcement des capacités centrées sur l'évaluation de l'état de préparation nationale aux PPP serait le suivant:

- a) Tachkent (Ouzbékistan), 15 et 16 juin 2011;
- b) Kiev (Ukraine), 22 et 23 septembre 2011; et
- c) Bichkek (Kirghizistan), deuxième semestre 2011.

39. Le secrétariat a aussi informé l'Équipe qu'une réunion sur le rôle des PPP dans le renforcement des infrastructures de TIC serait organisée dans le contexte de la Conférence internationale sur le développement fondé sur le savoir et l'entrepreneuriat novateur devant avoir lieu à Bakou (Azerbaïdjan) du 23 au 26 novembre 2011. Par ailleurs, la troisième réunion de «partage des connaissances» du Groupe d'experts des PPP pour la région de la CEI (anciennement de l'Asie centrale), dont la composition avait été élargie, se tiendrait immédiatement après cette première conférence internationale, les participants de pays de la CEI étant invités à participer aux deux manifestations.

40. Les représentants du Bélarus, du Monténégro et du Tadjikistan ont formulé des demandes tendant à organiser des activités de renforcement des capacités à Minsk, Podgorica et Douchanbé respectivement. Le Président a souligné que ces réunions ne devaient pas rester sans suite, mais devaient déboucher sur des évaluations de l'état de préparation national aux PPP qui définiraient aussi bien une stratégie PPP que des projets pilotes potentiels.

41. L'Équipe a aussi entendu des interventions:

a) D'un représentant du Ministère ukrainien de l'économie, qui a renseigné l'Équipe sur un certain nombre d'activités prévues conjointement avec la CEE à Kiev en 2011;

b) D'un représentant de l'Association des entrepreneurs et des employeurs de la ville de Minsk qui a présenté un exposé succinct sur le développement des PPP dans la République du Bélarus;

c) D'un représentant de l'Institut coréen de développement (PIMAC), qui a présenté un exposé succinct sur le développement des PPP en République de Corée et sur l'Alliance internationale des centres de PPP; et

d) D'un représentant d'*Infrastructure Journal* qui a présenté une analyse du marché des PPP en 2010.

42. L'Équipe a pris note de toutes les activités de renforcement des capacités planifiées à partir de l'évaluation de l'état de préparation national aux PPP pour 2011 et des demandes d'activités de renforcement des capacités émanant du Bélarus, du Monténégro et du Tadjikistan. Elle a demandé au secrétariat de se mettre directement en rapport avec tous les bénéficiaires de ces activités au sujet des dates et des autres modalités, et d'examiner ces demandes ainsi que les autres demandes portant sur des activités analogues sur la base des ressources et des autres moyens de financement disponibles.

### C. Groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP

Documentation: document de séance n° 1 daté du 22 mars 2011: «Proposition visant à établir un groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP».

43. Le Président s'est référé au document de séance n° 1 et a présenté l'idée consistant à créer un groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP en tant qu'organe chargé d'assurer des services consultatifs ciblés sur les politiques et de faciliter la réalisation des évaluations de l'état de préparation national aux PPP, examinées au titre du point 5 de l'ordre du jour (voir partie VII. B), et a encouragé les participants à manifester leur intérêt en figurant sur la liste des personnes disposées à contribuer aux travaux du groupe d'étude.

44. L'Équipe de spécialistes a approuvé la proposition de créer le groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP, jusqu'à la fin de 2013, avec possibilité de renouvellement, pour réaliser les activités définies dans le mandat figurant à l'annexe II du présent rapport. Elle a aussi demandé au secrétariat d'informer le réseau élargi de praticiens des PPP de la création du groupe d'étude et d'inviter les participants intéressés à s'inscrire sur la liste des experts des PPP souhaitant participer aux activités du groupe d'étude conformément à son mandat.

## **VIII. Questions diverses (point 6 de l'ordre du jour)**

### **A. Date de la prochaine réunion**

45. L'Équipe de spécialistes a pris note de la proposition d'organiser les Journées des PPP 2012 à Genève formulée par le représentant de la Banque asiatique de développement au titre du point 3 de l'ordre du jour, et a décidé que sa quatrième réunion se tiendrait pendant la seconde quinzaine de février 2012, la date étant fixée à titre provisoire au 24 février, au même moment que les Journées des PPP 2012, programmées à titre provisoire du 21 au 23 février. Les dates définitives seront fixées par le secrétariat en fonction des salles de conférence disponibles au Palais des Nations.

### **B. Adoption du rapport**

46. L'Équipe a décidé que le secrétariat établirait un projet de rapport sur sa troisième réunion et le communiquerait au Président et aux autres membres du Bureau pour approbation au nom de l'Équipe au plus tard dix jours après la fin de la réunion.

## Annexe I

### Liste des activités de renforcement des capacités antérieures

La liste ci-après indique par ordre chronologique les activités de renforcement des capacités réalisées par l'Équipe de spécialistes depuis sa deuxième réunion en décembre 2009:

a) Conférence internationale sur l'enjeu des partenariats public-privé dans la région de la mer Noire, du Caucase et de l'Asie centrale: combler le retard de connaissances et de compétences dans le domaine des PPP (Istanbul, Turquie, 29 et 30 avril 2010). La Conférence, à laquelle ont assisté une centaine de participants de la région de la mer Noire, du Caucase et de l'Asie centrale, a été coorganisée avec International PPP Platform (Turquie) et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (BSEC), avec le soutien financier de l'Agence turque de coopération internationale et de développement (TIKA). L'un des principaux résultats de la Conférence a été la création du Groupe d'experts des PPP pour l'Asie centrale;

b) Première réunion du Groupe d'experts des PPP pour l'Asie centrale, en marge de la réunion extraordinaire sur la création d'une Association mondiale des administrations chargées des PPP, organisée sous les auspices du troisième forum économique d'Astana (Astana, Kazakhstan, 2 et 3 juillet 2010). Des représentants du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Turkménistan ont évoqué les activités futures du Groupe d'experts, et décidé d'élaborer le programme d'un atelier de formation régional en Turquie, en décembre 2010. La réunion a été accueillie par le Centre kazakh pour les PPP, avec l'appui financier de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ);

c) Atelier de formation sur les partenariats public-privé: comment évaluer et mettre en œuvre des projets d'infrastructure (Tachkent, Ouzbékistan, 28 et 29 juillet 2010). Cet atelier a été coorganisé avec la Chambre de commerce d'Ouzbékistan, le Forum des entreprises d'Ouzbékistan et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avec l'appui du Conseil des ministres. L'un des points saillants de l'atelier a été une séance à laquelle d'autres pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan et Turkménistan) ont évoqué leur expérience;

d) Atelier de formation dans le cadre de la sixième Conférence annuelle sur les PPP des pays de la CEE et de l'Europe du Sud-Est (Vienne, 20 octobre 2010). Cet atelier a traité principalement du rôle du Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP et de ses centres spécialisés et de la mallette de formation de la CEE, en particulier de l'outil d'évaluation de l'état de préparation national aux PPP. Cette manifestation, organisée par un organisateur de conférences du secteur privé, a réuni 90 participants;

e) Atelier de formation régional sur le défi des partenariats public-privé dans certains secteurs dans la région de la mer Noire, du Caucase et de l'Asie centrale, et deuxième réunion du Groupe d'experts des PPP pour l'Asie centrale (Istanbul, Turquie, 15-17 décembre 2010). L'atelier s'est déroulé dans les locaux de la BSEC et a été coorganisé et appuyé financièrement par le Mécanisme de conseil à l'appui de la formation de partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures (PPIAF), entité membre du Groupe de la Banque mondiale, en coopération avec International PPP Platform (Turquie). La troisième journée de l'atelier a consisté en une visite sur site d'un projet de PPP en cours d'exécution dans le secteur de la gestion des eaux usées, ainsi qu'en une série d'exposés d'exploitants privés de projets de PPP en Turquie, en particulier dans le secteur aéroportuaire;

f) Visite de familiarisation aux PPP (Bichkek, Kirghizistan, 26 et 27 janvier 2011). Cette manifestation a été coorganisée avec le Ministère de la réglementation économique de la République kirghize et le Centre pour les PPP et la promotion des investissements, organisation du secteur privé récemment créée. Le 26 janvier, un atelier auquel ont assisté quelque 140 participants a proposé une introduction générale aux PPP et exposé un certain nombre de meilleures pratiques en matière de PPP dans différents secteurs. Cela a été suivi le 27 janvier par une série de réunions bilatérales avec des ministres adjoints, notamment du Ministère de la réglementation économique, principal ministère chargé du développement des PPP au Kirghizistan;

g) Conférence internationale sur l'enjeu des partenariats public-privé dans la région de l'Europe du Sud-Est (Zagreb, Croatie, 7 et 8 février 2011). La Conférence, à laquelle ont assisté 130 participants venus de 10 pays d'Europe du Sud-Est, a été coorganisée avec l'organisme croate chargé des PPP et le Conseil de coopération régionale. Il y a été question principalement du cycle des projets de PPP et des rapports nationaux sur les PPP de 10 pays de la région de l'Europe du Sud-Est.

## Annexe II

### **Mandat du Groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP établi au titre du point 5 de l'ordre du jour**

#### **1. Intitulé**

Le groupe d'étude aura pour intitulé «Groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP».

#### **2. Mandat**

Le groupe d'étude est établi dans un premier temps jusqu'à la fin de 2013, sous réserve de renouvellement, et s'acquittera de deux tâches principales:

- a) Aider à la mise en œuvre de la mallette de formation de la CEE pour la promotion des PPP; et
- b) Réaliser des évaluations de l'état de préparation national aux PPP en fonction des demandes.

#### **3. Mode de fonctionnement**

Sous la direction du Bureau et du secrétariat, le groupe d'étude s'acquitte de ses obligations dans l'ordre des étapes ci-après:

- a) Visiter le pays demandeur, et rencontrer des représentants des pouvoirs publics et du secteur privé;
- b) Collaborer avec des partenaires locaux à l'élaboration d'un questionnaire d'évaluation de l'état de préparation et d'un projet de rapport contenant des recommandations visant à accélérer les progrès dans la mise en place du cadre approprié en faveur des PPP;
- c) Définir des projets pilotes potentiels, au niveau de l'étude de préfaisabilité;
- d) Consulter les pouvoirs publics au sujet des projets de recommandations auprès des décideurs de haut niveau, et au niveau opérationnel auprès de l'administration;
- e) Intégrer les observations et publier un rapport final; et
- f) Établir un plan d'action pour la mise en œuvre.

Le groupe d'étude rendra compte de ses activités à chaque réunion de l'Équipe. Il présentera son premier rapport à la quatrième réunion de l'Équipe en février 2012.

#### **4. Composition**

Le groupe d'étude est un organe à participation non limitée et est ouvert à toute personne membre de l'Équipe et de son réseau élargi de praticiens des PPP ayant l'expérience voulue de l'application des programmes de PPP. Le secrétariat:

- a) Établit et tient à jour une liste d'experts des PPP ayant exprimé le souhait de participer aux activités du groupe d'étude;
- b) Désigne des personnes figurant sur la liste pour participer à certaines activités, projet par projet, en fonction de leurs compétences et de leur expérience;
- c) Actualise régulièrement la liste et la publie sur le site Web de la CEE; et

d) À la fin de la troisième réunion de l'Équipe, informe le réseau élargi des praticiens des PPP de la création du groupe d'étude et ouvre la liste d'experts aux participants intéressés.

**5. Liens entre le groupe d'étude et le Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP**

Le groupe d'étude est un organe d'exécution du Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP et opère sous la responsabilité du Bureau et du secrétariat.

**6. Bénéficiaires de l'appui du groupe d'étude**

Sous réserve que des ressources soient disponibles, peuvent bénéficier des services fournis par le groupe d'étude les pays en cours de rattrapage économique de la région de la CEE. Les demandes de services se font au moyen d'une lettre officielle de l'autorité publique compétente<sup>3</sup> adressée au Secrétaire exécutif de la CEE.

---

---

<sup>3</sup> Il est entendu que tout gouvernement sollicitant des services est disposé à favoriser toutes les réunions nécessaires avec les organismes publics et le secteur privé, et à fournir des locaux disposant de services d'interprétation et du matériel indispensable pour la consultation.